

Élections municipales Vote par anticipation les 30 et 31 octobre

Magog, le 28 octobre 2021 – La présidente d'élection de la Ville de Magog, M^e Sylviane Lavigne, rappelle que les électrices et les électeurs auront la possibilité de voter par anticipation le samedi 30 octobre et le dimanche 31 octobre, de 9 h 30 à 20 h, aux bureaux de vote suivants :

Districts 1, 2 et 8 **École secondaire de la Ruche**
1255, boulevard des Étudiants

Districts 3 et 6 **Église Saint-Jean-Bosco (sous-sol)**
900, rue Sherbrooke

Districts 4, 5 et 7 **Centre d'éducation des adultes des Sommets**
350, rue Saint-David

Le scrutin général aura lieu le dimanche 7 novembre. Pour certains districts, les bureaux de vote pour le jour du scrutin ne sont pas les mêmes que lors du vote par anticipation. Il est important de valider l'information avant de se déplacer.

Pour obtenir plus de renseignements, les électrices et les électeurs peuvent consulter le site electionsmagog.com, vérifier la carte de rappel qui leur a été envoyée par la poste, ou encore contacter le bureau de la présidente d'élection en composant le 819 843-3333, poste 332.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

